

Zeitschrift: Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (1995)

Heft: 47

Rubrik: Invitation à l'assemblée générale de la SSEG : le samedi 20 mai 1995

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invitation
à l'Assemblée générale de la SSEG
Le samedi 20 mai 1995

C'est à l'occasion de leur prochaine assemblée générale que le Cercle vaudois de généalogie invite les membres de la SSEG à la découverte de deux éléments importants qui ont marqué profondément la vie des Suisses au cours des âges, l'émigration et l'agriculture, par la visite de deux musées qui leur sont consacrés: **Penthes et Chiblins**.

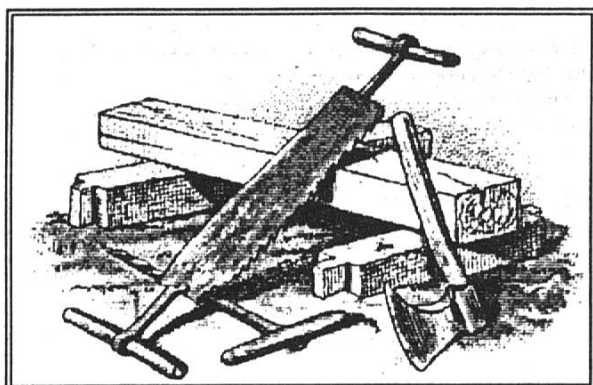
L'émigration ! Chacun sait le rôle joué par le service mercenaire qui a recruté des centaines de milliers de Suisses de tous les cantons durant plusieurs siècles.

Aujourd'hui encore, on trouve des engagés dans les troupes pontificales et la Légion étrangère. Mais nombreux aussi furent ceux qui sont partis comme agriculteurs, valets, pédagogues, artisans, etc., et qui s'illustrèrent pour certains dans des domaines



aussi variés que l'art, la politique, l'économie, l'hôtellerie, ou l'architecture...

La Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger, qui a recueilli une ample moisson d'objets et d'archives, a installé son musée dans le château de Penthes à Pregny-Chambésy (près de Genève) en 1978. Deux guides, l'un en allemand et l'autre en français, vous aideront à en apprécier les grandes richesses, une vaste palette qui vous offre un voyage dans le temps, mais aussi dans l'espace puisque les autres continents sont également concernés !

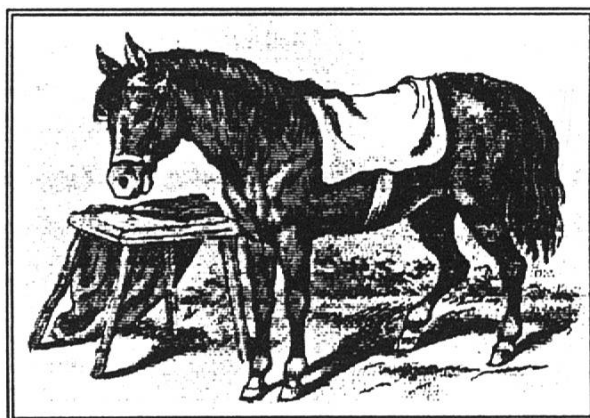


Le second volet de cette journée est consacré à l'agriculture. C'est en 1989 que l'Association du Musée Romand de la Machine Agricole acquit dans la commune vaudoise de Gingins l'ancien moulin de Chiblins pour en faire un Centre

Historique de l'Agriculture. Dans sa partie ancienne, le bâtiment a conservé une roue à aubes d'un diamètre de 8 mètres. Ce musée, consacré à l'histoire et à l'évolution de la mécanisation de l'agriculture, possède une exposition de plus de 500 machines et outils. En le découvrant, vous pourrez en même temps profiter de la manifestation "Chiblins au printemps".

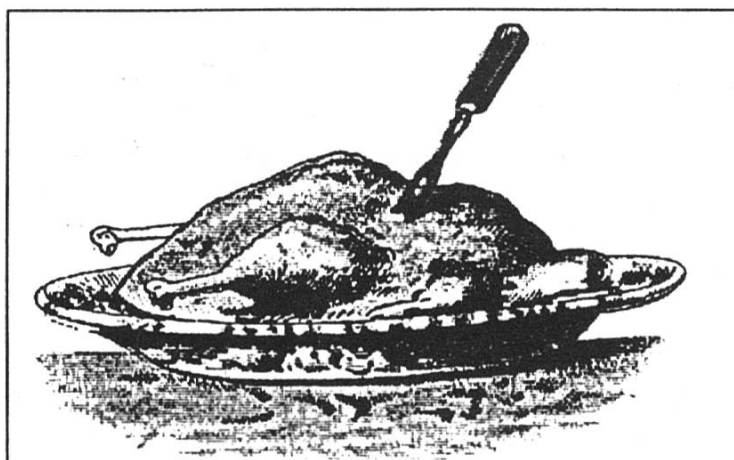
C'est à Chiblins que le Cercle vaudois de généalogie aura le plaisir de vous offrir l'apéritif et que se tiendra l'assemblée générale à l'issue du repas. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir pour une journée enrichissante. A bientôt !

Le Cercle Vaudois de Généalogie.



Programme de l'assemblée générale de la SSEG à Chiblins

- 10:15 Départ du bus spécial de la gare de Genève-Cornavin pour le Château de Penthes (Pregny-Genève).
- 10:30 Début de la visite guidée (français/allemand) du Musée des Suisses à l'étranger.
- 12:15 Départ du bus spécial pour le Moulin de Chiblins près de Gingins.
- 12:45 Apéritif au Moulin offert par le Cercle vaudois de généalogie.
- 13:45 Dîner au Moulin de Chiblins
- 14:15 Assemblée générale de la SSEG au même endroit
- 15:45 Visite guidée du Moulin de Chiblins, animation dans le cadre de la fête du printemps.
- 17:00 Départ du bus spécial pour la gare de Genève-Cornavin
- 17:30 Arrivée du bus spécial à Genève-Cornavin.



(Des petites modifications sont possibles)

Organisation

Inscriptions: jusqu'au 20 avril 1995 au plus tard auprès de M. La documentation et le bulletin de versement pour le paiement vous parviendront au plus tard le 2 mai 1995.

Annulations: possibles jusqu'au 10 mai 1995.

Transports: un bus spécial sera à votre disposition pour le trajet suivant:

Genève-Cornavin (CFF) ⇨ Château de Penthes ⇨

Moulin de Chiblins ⇨ Genève-Cornavin (CFF)

Si vous désirez profiter de ce service (15.- par personne), n'oubliez pas de cocher la case dans le bulletin d'inscription !

Menu: les boissons ne sont pas comprises dans le prix !

Filets de soles bonne femme

Riz Pilaf

Rôti de veau braisé

Tomates grillées

Pommes persillées

Vacherin glacé

Horaires: voir page suivante

Ordre du jour: voir page suivante

Le Cercle vaudois de généalogie se réjouit de vous rencontrer en Romandie et vous présente, Madame, Monsieur, cher membre, ses meilleures salutations

Pour le comité de la SSEG
Pierre-Yves Pièce, président du CVG

Horaires pour Genève-Cornavin

Brig	dp	06:48	07:36
Sion	dp	07:23	08:17
Lausanne	dp	08:32	09:32
Genève	ar	09:12	10:12
* * *			
Chaux de Fonds		07:15	08:20
Neuchâtel	ar	07:51	08:51
* * *			
Basel	dp	07:23	
Delémont	dp	08:01	
Bienne	dp	08:35	
Neuchâtel	dp	08:55	
Yverdon	dp	09:18	
Genève	ar	10:06	
* * *			
Basel	dp	06:23	
Delémont	dp	07:01	
Bienne	dp	07:39	
Neuchâtel	dp	08:01	
Yverdon	dp	08:24	
Lausanne	ar	08:48	
Lausanne	dp	08:55	
Genève	ar	09:34	
* * *			
Zürich HB	dp	06:35	
Olten	dp	06:47	
Bienne	ar	07:33	
* * *			
Luzern	dp	06:35	
Olten	ar	07:15	
Olten	dp	07:29	
Bern	ar	08:12	
* * *			
St-Gallen	dp	05:41	
Winterthur	dp	06:27	
Zürich HB	dp	07:03	
Bern	dp	08:18	
Fribourg	dp	08:41	
Lausanne	dp	09:26	
Genève	ar	10:02	

Genève	dp	17:48	19:48
Lausanne	ar	18:27	20:27
Sion	ar	19:41	21:41
Brig	ar	20:21	22:28
* * *			
Neuchâtel	dp	19:08	20:08
Chaux de Fonds		19:45	20:38
* * *			
Genève	dp	17:54	
Yverdon	ar	18:41	
Neuchâtel	ar	19:05	
Bienne	ar	19:25	
Delémont	ar	19:59	
Basel	ar	20:37	
* * *			
Genève	dp	18:25	
Lausanne	ar	19:05	
Lausanne	dp	19:12	
Yverdon	ar	19:35	
Neuchâtel	ar	19:59	
Bienne	ar	20:21	
Delémont	ar	20:59	
Basel	ar	21:37	
* * *			
Bienne	dp	20:27	
Olten	ar	21:13	
Zürich HB	ar	21:53	
* * *			
Bern	dp	19:51	
Luzern	ar	21:41	
* * *			
Genève	dp	17:58	18:58
Lausanne	ar	18:34	19:34
Fribourg	ar	19:17	20:17
Bern	ar	19:45	20:45
Zürich HB	ar	20:57	21:57
Winterthur	ar	21:32	22:32
St-Gallen	ar	22:17	23:23

Ordre du jour de l'assemblée générale 1994

1. La bienvenue
2. Election de deux scrutateurs
3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Rapports annuels:
 - a. du président de la SSEG
 - b. du président de la commission de rédaction
 - c. du bibliothécaire
 - d. du gérant des vents des publications
 - e. du responsable du bureau central pour les informations généalogiques
5. Comptes 1994
Présentations des comptes de 1994 et du budget de 1995 et rapport des vérificateurs, approbation des comptes et du budget
6. Décharge au comité central
7. Fixation de la cotisation pour 1996
8. Elections du nouveaux membres du comité central
9. Décisions sur d'éventuelles propositions et divers

Les propositions doivent être en possession du président au plus tard le 15 avril 1995.

Traktanden der Hauptversammlung 1995

1. Begrüssung
2. Wahl von zwei Stimmenzählern
3. Protokoll der letzten Hauptversammlung
4. Jahresberichte
 - a) des Präsidenten
 - b) des Leiters der Redaktionskommission
 - c) des Bibliothekars
 - d) des Verwalters der Schriftenverkaufsstelle
 - e) des Leiters der Zentralstelle für genealogische Auskünfte
5. Jahresrechnung
Vorlage, Revisionsbericht, Genehmigung der Rechnung 1994
Verlesen und Genehmigung des Voranschlags 1995
6. Déchargeerteilung an den Zentralvorstand
7. Festsetzen des Jahrsbeitrags 1996
8. Wahlen in den Zentralvorstand
9. Beschlussfassung über allfällige Anträge und Verschiedenes

Anträge müssen bis spätestens 15. April 1995 im Besitz des Präsidenten sein.